

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1027****14 octobre 2004****SOMMAIRE**

<b>ABC Funding Luxembourg (No.1) S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49254</b>	<b>Comptabilité, Gestion et Transactions Immobilières C.G.T.I. S.A., Grevenmacher . . . . .</b>	<b>49284</b>
<b>AIMC Anlage-Industrie-Montage-Center S.A., Marnach . . . . .</b>	<b>49264</b>	<b>Crimson S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49285</b>
<b>Alox, S.à r.l., Wiltz . . . . .</b>	<b>49263</b>	<b>Daniel Schlechter S.A., Vianden . . . . .</b>	<b>49263</b>
<b>Apax L1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49256</b>	<b>Daxt International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49293</b>
<b>Apax L1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49256</b>	<b>Deka International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49251</b>
<b>Audex, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49262</b>	<b>Eastern Star Holding International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49263</b>
<b>Auralis S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49275</b>	<b>EG-TEL, G.m.b.H., Diekirch . . . . .</b>	<b>49264</b>
<b>Auralis S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49275</b>	<b>Elsalta S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49267</b>
<b>AXA Alternative Participations Sicav II, Luxembourg . . . . .</b>	<b>49259</b>	<b>Entreprise de Constructions Husting &amp; Reiser S.A., Redange-sur-Attert . . . . .</b>	<b>49263</b>
<b>AXA Alternative Participations Sicav II, Luxembourg . . . . .</b>	<b>49259</b>	<b>European Geophysical Services S.A., Kleinbettingen . . . . .</b>	<b>49261</b>
<b>Bech S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49272</b>	<b>F.L. Consulting S.A., Windhof . . . . .</b>	<b>49250</b>
<b>Bech S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49272</b>	<b>F.L. Consulting S.A., Windhof . . . . .</b>	<b>49250</b>
<b>Bel Canto Business Generators S.A. Soparfi (B.C. B.G. S.A.), Luxembourg . . . . .</b>	<b>49274</b>	<b>Far Sud Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49266</b>
<b>Bel Canto Business Generators S.A. Soparfi (B.C. B.G. S.A.), Luxembourg . . . . .</b>	<b>49274</b>	<b>Far Sud Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49285</b>
<b>Bestin H. S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49278</b>	<b>Fin 2002 S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49256</b>
<b>Bestin H. S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49278</b>	<b>Fin 2002 S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49256</b>
<b>Bestin Realty S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49275</b>	<b>Financial Portfolio Investment Soparfi S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49256</b>
<b>Bestin Realty S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49276</b>	<b>Fineurolux Investment S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49263</b>
<b>Bestin S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>49281</b>	<b>Fredcat Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49284</b>
<b>Bestin S.A. Holding, Luxembourg . . . . .</b>	<b>49281</b>	<b>Fredcat Investments S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49284</b>
<b>Bormioli Rocco International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49271</b>	<b>Fuussekaul S.à r.l. et Cie S.e.c.s., Heiderscheid . . . . .</b>	<b>49250</b>
<b>Bormioli Rocco International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49271</b>	<b>Fuussekaul, S.à r.l., Heiderscheid . . . . .</b>	<b>49286</b>
<b>Brige S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49266</b>	<b>G.G.H. S.A., Bertrange . . . . .</b>	<b>49262</b>
<b>Brige S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49279</b>	<b>Generali Asset Managers Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49258</b>
<b>Brige S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49279</b>	<b>Generali Asset Managers Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49258</b>
<b>Cabestan S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49267</b>	<b>Génie S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49285</b>
<b>Camping Fuussekaul S.A., Heiderscheid . . . . .</b>	<b>49279</b>	<b>Gesecalux S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49273</b>
<b>Commerce Marketing S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49285</b>	<b>Gilpar Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49257</b>
<b>Compagnie Financière Française S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49280</b>	<b>Global Garden, S.à r.l., Wiltz . . . . .</b>	<b>49255</b>
<b>Compagnie Financière Française S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49280</b>	<b>Grand Bazar Schirtz, S.à r.l., Diekirch . . . . .</b>	<b>49274</b>
<b>Comptabilité, Gestion et Transactions Immobilières C.G.T.I. S.A., Grevenmacher . . . . .</b>	<b>49281</b>	<b>Hautval Enterprises S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49253</b>
		<b>Hautval Enterprises S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49253</b>
		<b>Hautval Enterprises S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>49265</b>

Husting & Reiser S.A., Redange-sur-Attert . . . . .	49293	Outre-Mer Invest S.A.H., Luxembourg. . . . .	49272
Ibertrans (Luxembourg) S.A., Luxembourg-Bonnevoie . . . . .	49267	Outre-Mer Invest S.A.H., Luxembourg. . . . .	49272
IMPC Sélection S.A., Schifflange . . . . .	49280	P. One, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	49296
Immo-Ardenne, S.à r.l., Noertrange . . . . .	49264	Raiffeisen ICZ (Luxembourg) S.A., Luxembourg. .	49265
Imrose S.A., Mamer . . . . .	49251	Raiffeisen R01 (Luxembourg) S.A., Luxembourg. .	49261
Imrose S.A., Mamer . . . . .	49251	Raiffeisen R02 (Luxembourg) S.A., Luxembourg. .	49260
Investa Food A.G., Luxembourg . . . . .	49262	Raiffeisen VP (Luxembourg) S.A., Luxembourg . .	49266
Jeroma Finance Company S.A., Luxembourg . . . .	49264	Rheingold S.A.H., Luxembourg . . . . .	49258
Johnson Trading Holdings, S.à r.l., Luxembourg . .	49268	Rose Velte S.A., Wiltz . . . . .	49286
Lepont Luxembourg Holding S.A., Luxembourg. .	49271	Schräiner Wierkstat, S.à r.l., Brandenburg . . . . .	49264
Link Venture S.A., Luxembourg . . . . .	49269	Société de Gérance Maritime S.A., Luxembourg .	49276
Littlewood Rent, G.m.b.H., Huldange. . . . .	49265	Société de Gérance Maritime S.A., Luxembourg .	49276
Locke S.A., Luxembourg . . . . .	49296	Soparint S.A., Luxembourg . . . . .	49259
Locke S.A., Luxembourg . . . . .	49296	Stiraneda Holding S.A., Luxembourg . . . . .	49255
Lotharingen Finanz A.G., Luxembourg . . . . .	49284	Stolzheck S.A., Dudelange . . . . .	49277
LSF Trinité Investments, S.à r.l., Luxembourg . . .	49253	Stolzheck S.A., Dudelange . . . . .	49278
Mastertec Invest S.A., Luxembourg . . . . .	49260	Swilux S.A., Luxembourg . . . . .	49273
Mastertec Invest S.A., Luxembourg . . . . .	49260	Swilux S.A., Luxembourg . . . . .	49273
Meersel Holding S.A., Luxembourg . . . . .	49273	Take Over S.A., Luxembourg . . . . .	49279
Menuiserie Melsen, S.à r.l., Niederfeulen . . . . .	49286	Tertio S.A., Mamer . . . . .	49252
Metlux S.A., Luxembourg . . . . .	49267	Tertio S.A., Mamer . . . . .	49252
Metty Weyrich & Fils, S.à r.l., Vianden . . . . .	49274	Vetco Luxembourg Finco, S.à r.l., Luxembourg . .	49286
Mondial-Immobilière S.A., Esch-sur-Alzette . . . .	49261	Viera Invest and Finance S.A., Luxembourg. . . . .	49251
Noma S.A., Luxembourg . . . . .	49253	Viera Invest and Finance S.A., Luxembourg. . . . .	49252
Orion Properties N° 5, S.à r.l., Luxembourg . . . .	49262	Wilmington Securities S.A., Luxembourg. . . . .	49257
Osteria I Due Galli, S.à r.l., Luxembourg. . . . .	49293	Wilmington Securities S.A., Luxembourg. . . . .	49257
		Zentralux S.A., Huldange . . . . .	49275

**F.L. CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 77.927.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT02015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065269.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**F.L. CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 77.927.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT02018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065266.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**FUUSSEKAUL S.à r.l. ET CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.**

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 4, Fuussekaul.

R. C. Luxembourg B 92.207.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902730.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

**DEKA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 5, rue des Labours.  
R. C. Luxembourg B 28.599.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

H. Hildebrandt / A. Schmitt.

(065060.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**IMROSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8201 Mamer, 49, rue de Baerendall.  
R. C. Luxembourg B 63.096.

Le bilan clos au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AS01344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(064849.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**IMROSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue de Baerendall.  
R. C. Luxembourg B 63.096.

*Extrait des principales résolutions adoptées en date du 3 août 2004  
lors de l'Assemblée Générale Ordinaire*

Approbation des comptes annuels clos au 31 décembre 2003 et pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Affectation du résultat (perte) de l'exercice 2003 sur les exercices ultérieurs.

Pleine et entière décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2003.

Renouvellement des mandats des administrateurs en place jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires approuvant les comptes clos au 31 décembre 2004, à savoir, Madame Andrée Rollinger, Monsieur John Rollinger et Monsieur Henri Seiter.

Renouvellement du mandat d'administrateur délégué de Monsieur John Rollinger jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires approuvant les comptes clos au 31 décembre 2004.

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires approuvant les comptes clos au 31 décembre 2004, à savoir, FIDUCIAIRE BILLON S.à r.l. (Monsieur Christian Billon)

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

Pour IMROSE S.A.

Patrick Sganzerla

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064838.3/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**VIERA INVEST AND FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 81.985.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

(064644.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**VIERA INVEST AND FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 81.985.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 juillet 2004*

A l'Assemblée Générale de VIERA INVEST AND FINANCE S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002.
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002.
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

le report à nouveau de la perte: EUR 13.535,01

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064641.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**TERTIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8201 Mamer, 49, rue de Baerendall.  
R. C. Luxembourg B 63.105.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AS01355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(064848.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**TERTIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue de Baerendall.  
R. C. Luxembourg B 63.105.

*Extrait des principales résolutions adoptées en date du 3 août 2004 lors de  
l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires*

Approbation des comptes annuels clos au 31 décembre 2003 et pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Affectation du résultat 2003 comme suit:

- 455,94 EUR au poste «réserve légale»
- 2.075,00 EUR au poste «réserve indisponible Impôt sur la Fortune 2003»
- distribution d'un dividende brut total de 25.000,00 EUR
- 23.221,64 EUR au poste «reports à nouveau»

Pleine et entière décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2003.

Renouvellement des mandats des administrateurs en place jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires approuvant les comptes clos au 31 décembre 2004, à savoir, Madame Andrée Rollinger, Monsieur John Rollinger et Monsieur Henri Seiter.

Renouvellement du mandat d'administrateur délégué de Monsieur John Rollinger jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires approuvant les comptes clos au 31 décembre 2004.

Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires approuvant les comptes clos au 31 décembre 2004, à savoir, FIDUCIAIRE BILLON S.à r.l. (Monsieur Christian Billon).

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

Pour TERTIO S.A.

P. Sganzerla

Expert-comptable

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01353. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064846.3/850/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**LSF TRINITE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.  
R. C. Luxembourg B 66.835.

*Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 8 octobre 2003*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 14a, rue des Bains L-1212 Luxembourg (ancienne adresse: 8, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00925. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(064791.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**NOMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 60.917.

L'agent domiciliataire VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A. a décidé de reprendre le siège de la société NOMA S.A. La société NOMA S.A. sera dorénavant domiciliée au 204, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.

Il résulte des lettres adressées à la société NOMA S.A. en date du 2 août 2004 que Madame Caroline Folmer, Monsieur Jean Lambert et la société anonyme EDIFAC S.A., ont décidé de reprendre leur fonction d'administrateurs avec effet immédiat, et TRUSTAUDIT S.A. sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Pour réquisition et publication  
VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00490. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(064558.3/1022/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**HAUTVAL ENTERPRISES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 34.085.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00975, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

*pour HAUTVAL ENTERPRISES*

*Société Anonyme Holding*

MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signatures

(065185.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**HAUTVAL ENTERPRISES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 34.085.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00977, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

*pour HAUTVAL ENTERPRISES*

*Société Anonyme Holding*

MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signatures

(065193.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R. C. Luxembourg B 90.811.

## DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the thirtieth of June.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Rolf Caspers, banker, residing professionally in Luxembourg, acting in the name and on behalf of Stichting ABC FUNDING NO 1 LUXEMBOURG, a foundation existing under the laws of the Netherlands, with its registered office at Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam (The Netherlands), by virtue of a proxy given on June 25, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A., having its principal office in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, has been incorporated pursuant to a notarial deed on January 17, 2003, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 128 of the 7th of February 2003;

- that the capital of the corporation ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A. is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by thirty-one (31) shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each, fully paid;

- that Stichting ABC FUNDING NO 1 LUXEMBOURG, has become owner of the shares and has decided to dissolve the company ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that Stichting ABC FUNDING NO 1 LUXEMBOURG, being sole owner of the shares and liquidator of ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A., declares:

\* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

\* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

\* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

with the result that the liquidation of ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A. is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le trente juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Rolf Caspers, banquier, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Stichting ABC FUNDING NO 1 LUXEMBOURG, une fondation existant sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam (Pays-Bas), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 juin 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A., ayant son siège social à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, a été constituée suivant acte notarié en date du 17 janvier 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 128 du 7 février 2003;

- que le capital social de la société ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A. s'élève actuellement à trente et un mille Euros (31.000.- EUR) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille Euros (1.000.- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que Stichting ABC FUNDING NO 1 LUXEMBOURG, étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que Stichting ABC FUNDING NO 1 LUXEMBOURG, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société ABC FUNDING LUXEMBOURG (NO. 1) S.A., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

\* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

\* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

\* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique; de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Caspers, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 52, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

G. Lecuit.

(064963.3/220/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**GLOBAL GARDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast.

R. C. Luxembourg B 6.343.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 4 août 2004, réf. DSO-AT00038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 5 août 2004.

Signature

(902722.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

**STIRANEDA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 83.799.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 22 juillet 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

L'activité de la société a continué malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

La cooptation de Marc Muller en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Les mandats de Pascale Loewen, Marion Muller et Marc Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 se compose comme suit:

- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

STIRANEDA HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065201.3/717/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**FIN 2002 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 89.673.

Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01265, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065164.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**FIN 2002 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 89.673.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01266, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065165.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**APAX L1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 33.000,- EUR.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.516.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00968, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

*Pour APAX L1, S.à r.l.*

C. Smith

*Gérant*

(065179.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**APAX L1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 33.000,- EUR.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.516.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00969, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

*Pour APAX L1, S.à r.l.*

C. Smith

*Gérant*

(065180.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**FINANCIAL PORTFOLIO INVESTMENT SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R. C. Luxembourg B 72.274.

Il ressort d'un courrier daté du 28 juillet 2004 adressé aux administrateurs de la société FINANCIAL PORTFOLIO INVESTMENT SOPARFI S.A., que M. Alhard von Ketelhodt a démissionné de son mandat d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00676. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064434.4/607/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**WILMINGTON SECURITIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 59.279.

Le bilan au 31 août 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

(065235.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**WILMINGTON SECURITIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 59.279.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 15 juillet 2004*

Les comptes clôturés au 31 août 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 août 2003.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Marc Muller, Yvano D'Andrea et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 août 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 août 2009 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg,
- Yvano D'Andrea, employé, demeurant à Via alle Gerre 159; CH-6516 Gerra-Piano
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 août 2009 est:

- Jean-Marc Faber, expert comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl; L-2146 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

WILMINGTON SECURITIES S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01560. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(065227.3/717/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**GILPAR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 30.140.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 21 juillet 2004*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

*Conseil d'administration*

MM. Giuseppe Lucchini, administrateur de sociétés, demeurant à Brescia (Italie), président et administrateur-délégué;  
Roberto Bersi, administrateur de sociétés, demeurant à Brescia (Italie), administrateur;  
Carlo Santoemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

GILPAR HOLDING S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00432. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064564.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**RHEINGOLD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 18.854.

Conseil d'administration depuis le 30 juillet 2004:

- Maître Pierre Berna, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, président;
- Monsieur Luis Schroeder, juriste, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire;
- Maître Denis Lenfant, avocat, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire;
- Mademoiselle Corinne Carraro, employée privée, demeurant à B-6780 Messancy, 13, rue Beau Site.

*Commissaire:*

- IB CONSULTING S.A., société anonyme, avec siège social à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RHEINGOLD S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00132. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(064487.3/255/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**GENERALI ASSET MANAGERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.  
R. C. Luxembourg B 77.471.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution circulaire adoptée par le conseil d'administration de la Société de Gestion du 18 décembre 2003 que le siège social de la Société de Gestion situé au 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg a été transféré au 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, avec effet au 24 novembre 2003.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2003.

*Pour la Société*

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01025. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(064506.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**GENERALI ASSET MANAGERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.  
R. C. Luxembourg B 77.471.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire («l'Assemblée») des actionnaires de la Société de Gestion tenue en son siège social le 15 avril 2004 à 11 heures que:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Lepargneur et de renommer Messieurs Ferry, Galwak, Lepargneur et Costanzo en tant qu'administrateurs de la Société de Gestion jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire d'actionnaires.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de renommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant qu'auditeur de la Société de Gestion jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

*Pour la Société*

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01023. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(064517.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 46, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 94.235.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire («l'Assemblée») des actionnaires de la Société tenue en son siège social le 10 février 2004 que:

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs de la société d'actuellement trois à cinq administrateurs.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer, sous réserve d'accord de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Messieurs James Pitt et Jérémie Delecourt en tant qu'administrateurs de la Société pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale ordinaire d'actionnaires qui se tiendra à Luxembourg en 2004 et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et habilités.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01021. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064494.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 46, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 94.235.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire («l'Assemblée») des actionnaires de la Société tenue en son siège social le 18 juin 2004 que:

*Première résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité de réélire les membres du conseil d'administration de la Société, Madame Dominique Senequier, Messieurs Vincent Gombault, Philip Chung, James Pitt et Jérémie Delecourt pour une période qui expirera à la clôture de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui devrait délibérer sur les comptes annuels du 31 décembre 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2004.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01018. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064490.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**SOPARINT S.A., Société Anonyme,  
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.621.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(064560.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**MASTERTEC INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 83.261.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

(064638.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**MASTERTEC INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 83.261.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 juillet 2004*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de MASTERTEC INVEST S.A. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2002.

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002.

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

le report à nouveau de la perte: EUR 106.856,32.

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2002;

- de continuer les activités de la Société;

Luxembourg, le 29 juillet 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064640.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**RAIFFEISEN R02 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 87.660.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 21 mai 2004 que:

Les mandats des administrateurs TMF SECRETARIAL SERVICES, TMF CORPORATE SERVICES S.A. et TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. étant venus à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire les personnes suivantes comme administrateurs:

1. TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;

2. TMF SECRETARIAL SERVICES, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 94.029, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;

3. TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 94.030, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Leurs mandats expireront immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, inscrite au Registre de Commerce sous le n° B 46.498 en tant que commissaire aux comptes. Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065085.3/805/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**MONDIAL-IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, 1, rue Jean-Pierre Bausch.  
R. C. Luxembourg B 38.425.

Il résulte du Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 septembre 2003 que le nombre des administrateurs est désormais fixé à trois.

Les mandats de:

- M. Francis Lemal
- Mme Marianne Lemal
- M. Emmanuel Cerniaski

sont reconduits pour une durée de 6 ans.

La société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., avec siège social à Blaschette, a été désignée en qualité de Commissaire aux Comptes de la société.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2009.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00677. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064431.3/607/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

**EUROPEAN GEOPHYSICAL SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.  
R. C. Luxembourg B 43.973.

En date du 17 mai 2004,

Tom Richard Gordon a démissionné avec effet immédiat de son mandat de commissaire aux comptes de la société EUROPEAN GEOPHYSICAL SERVICES S.A., 1, rue du Chemin de Fer à L-8378 Kleinbettingen, R. C. B 43.973.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

T. R. Gordon.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00002. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064668.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

**RAIFFEISEN R01 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 87.659.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 21 mai 2004 que:

Les mandats des administrateurs TMF SECRETARIAL SERVICES, TMF CORPORATE SERVICES S.A. et TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. étant venus à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire les personnes suivantes comme administrateurs:

1. TMF SECRETARIAL SERVICES, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 94.029, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;
2. TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 94.030, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
3. TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;

Leurs mandats expireront immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, inscrite au Registre de Commerce sous le n° B 46.498 en tant que commissaire aux comptes. Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01682. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(065091.3/805/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**AUDEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. GEFECO AUDIT, S.à r.l.).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 64.276.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

AUDEX, S.à r.l.

Signature

(064665.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**G.G.H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8005 Bertrange, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 55.446.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064682.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**INVESTA FOOD A.G., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 44.489.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour la société

Signature

(064699.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**ORION PROPERTIES N° 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,-.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 72.753.

EXTRAIT

Le 13 juillet 2004, ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 72.752, a cédé, conformément à l'article 189 de la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, toute sa participation consistant en mille trois cents (1.300) parts sociales dans ORION PROPERTIES N° 5, S.à r.l., à ORION MASTER II LUXEMBOURG S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 101.499.

Suite à cette cession, le capital social de ORION PROPERTIES N° 5, S.à r.l. est actuellement entièrement détenu par ORION MASTER II LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2004.

Pour ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065113.3/267/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**FINEUROLUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 78.110.

—  
Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

GEF, GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à r.l.

Signature

(064704.3/043/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

---

**EASTERN STAR HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 33.004.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(065049.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**ALOX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast.

R. C. Luxembourg B 6.341.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 4 août 2004, réf. DSO-AT00039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 5 août 2004.

Signature

(902723.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS HUSTING & REISER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8509 Redange-sur-Attert, 13, rue d'Ell.

R. C. Luxembourg B 94.336.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902724.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**DANIEL SCHLECHTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9412 Vianden, 12, rue de la Frontière.

R. C. Diekirch B 3.309.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902725.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**AIMC ANLAGE-INDUSTRIE-MONTAGE-CENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9764 Marnach, 4, Haaptstrooss.  
R. C. Luxembourg B 99.879.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902726.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**SCHRÄINER WIERKSTAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9360 Brandenburg, 22, Haaptstrooss.  
R. C. Diekirch B 5.706.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902727.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**IMMO-ARDENNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9676 Noertrange, 17, Op der Hekt.  
R. C. Luxembourg B 94.664.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 4 août 2004, réf. DSO-AT00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
*Pour la Société IMMO-ARDENNES, S.à r.l.*

Signature

(902733.3/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**EG-TEL, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 92.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 6 août 2004, réf. LSO-AT00048, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 9 août 2004.

Signature.

(902738.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**JEROMA FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.189.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00973, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 août 2004.

*Pour JEROMA FINANCE COMPANY S.A.*

*Société Anonyme*

*H. de Graaf*

*Administrateur*

(065181.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**LITTLEWOOD RENT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9964 Huldange, Om Stackburren.

R. C. Diekirch B 2.961.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 6 août 2004, réf. DSO-AT00049, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 août 2004.

Signature.

(902739.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**RAIFFEISEN ICZ (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 86.557.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 5 juillet 2004 que:

Les mandats des administrateurs TMF CORPORATE SERVICES S.A., TMF SECRETARIAL SERVICES et TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. étant venus à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire les personnes suivantes comme administrateurs:

1. TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;

2. TMF SECRETARIAL SERVICES, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 94.029, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;

3. TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 94.030, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Leurs mandats expireront immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2003.

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, inscrite au Registre de Commerce sous le n° B 46.498 en tant que commissaire aux comptes. Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01679. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065110.3/805/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**HAUTVAL ENTERPRISES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.085.

L'Assemblée Générale ordinaire tenue exceptionnellement en date du 28 juillet 2004 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Monsieur Guy Fasbender, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Pour HAUTVAL ENTERPRISES

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065133.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**RAIFFEISEN VP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 78.682.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 5 juillet 2004 que:  
Les mandats des administrateurs TMF CORPORATE SERVICES S.A., TMF SECRETARIAL SERVICES et TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. étant venus à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire les personnes suivantes comme administrateurs:

1. TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;
2. TMF SECRETARIAL SERVICES, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 94.029, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;
3. TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le n° B 94.030, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Leurs mandats expireront immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire PricewaterhouseCoopers S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce sous le n° B 65.477 en tant que commissaire aux comptes. Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 3 août 2004.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065100.3/805/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**FAR SUD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 87.081.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 29 juillet 2004 que:  
- La démission de Monsieur Paul Muller aux fonctions d'administrateur de la société est acceptée.  
- Maître Marisa Roberto, avocat, résidant 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg a été élue aux fonctions d'administrateur de la société.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065171.3/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**BRIGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.734.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 19 mai 2004

Les comptes clôturés au 30 juin 2002 et 30 juin 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2002 et 30 juin 2003.

Les mandats de Sébastien Mesnard, Pascale Loewen et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2009.

Suite à la démission de M. Roberto Tribuno et à la nomination de M. Sébastien Mesnard en remplacement, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2009 se compose comme suit:

- Sébastien Mesnard, contrôleur financier, demeurant à 2, Promenade Vénézia, F-78000 Versailles
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement à 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg  
Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2009 est:  
- Jean Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg  
Pour extrait sincère et conforme  
Pour réquisition et publication  
BRIGE S.A.  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065209.3/717/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**CABESTAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 71.626.

Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01254, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065167.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**METLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 76.485.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01258, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065156.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**ELSALTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 80.179.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les annexes y annexées, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01257, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065159.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**IBERTRANS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1530 Luxembourg-Bonnevoie, 55, rue Anatole France.  
R. C. Luxembourg B 31.122.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 21 mai 2001 qu'a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société:

- La FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., ayant son siège social au 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg  
Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065169.3/317/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 74.455.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand four, on the fifth of July.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

here represented by:

- Mr Guillaume Martin-Saudax, employee, residing professionally in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller and

- Mr Ronald Chamielec, employee, residing professionally in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

acting jointly in their respective qualities as attorney-in-fact A,

acting in the name and on behalf of NOBLE DRILLING INTERNATIONAL (CAYMAN) Ltd, having its registered office at Box 309, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies,

by virtue of a proxy given on the 28th of May 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, have requested the undersigned notary to state:

- that the corporation JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l., having its principal office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Hesperange, on February 2, 2000, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 404 of June 7, 2000;

- that the capital of the corporation JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l. is fixed at twenty-five thousand Euro (25,000.- EUR) divided into one hundred (100) share quotas of two hundred and fifty Euro (250.- EUR) each, fully paid;

- that NOBLE DRILLING INTERNATIONAL (CAYMAN) LTD, pursuant to a share transfer agreement dated on June 14, 2004, has become owner of the shares and has decided to dissolve the company JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased; a copy of the said share transfer agreement will be annexed to the present deed to be filed with the registration authorities;

- that NOBLE DRILLING INTERNATIONAL (CAYMAN) LTD, being sole owner of the shares and liquidator of JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l., declares:

\* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

\* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

\* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

with the result that the liquidation of JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l., is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the manager of the company for the exercise of his mandate;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holders of the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil quatre, le cinq juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

ici représentée par:

- Monsieur Guillaume Martin-Saudax, employé privé, demeurant professionnellement à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller et

- Monsieur Ronald Chamielec, employé privé, demeurant professionnellement à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A,

agissant en nom et pour compte de NOBLE DRILLING INTERNATIONAL (CAYMAN) LTD, ayant son siège social à Box 309, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, en vertu d'une procuration donnée le 28 mai 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 2 février 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 404 du 7 juin 2000;

- que le capital social de la société JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l. s'élève actuellement à vingt-cinq mille Euro (25.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de deux cent cinquante Euro (250,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que NOBLE DRILLING INTERNATIONAL (CAYMAN) LTD, en vertu d'un transfert de parts sociales du 14 juin 2004, est devenue seule propriétaire des parts sociales et a décidé de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité, une copie du transfert des parts sociales restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles;

- que NOBLE DRILLING INTERNATIONAL (CAYMAN) LTD, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société JOHNSON TRADING HOLDINGS, S.à r.l., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

\* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

\* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer;

\* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique; de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée au gérant, pour l'exercice de son mandat;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la comparante, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Martin-Saudax, R. Chamielec, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 54, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

G. Lecuit.

(064956.3/220/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

### **LINK VENTURE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 88.711.

### DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the seventh day of July.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Guy Hornick, private employee, residing in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of GEDAR S.A., a company with registered office in Monrovia, 80 Broad Street, Libéria,

by virtue of a proxy given on July 2, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

1. That the company LINK VENTURE S.A., registered into the Commercial Register of Luxembourg under the number B 88.711, with registered office in Luxembourg, 11, boulevard de la Foire, incorporated by deed of the undersigned notary residing then in Hesperange, on July 22, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 1491 of October 16, 2002, and the Articles of Association of which have been amended for the last time on May 8, 2003, by deed of the same notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 664 of June 24, 2003.

2. That the capital of the company LINK VENTURE S.A. amounts to EUR 92,000 (ninety-two thousand Euro) divided into 920 (nine hundred twenty) shares of EUR 100 (one hundred Euro) each, entirely paid-up.

3. That the undersigned GEDAR S.A., has become sole owner of all the shares representing the subscribed capital of the company LINK VENTURE S.A.

4. That the undersigned GEDAR S.A., as sole shareholder, hereby expressly declares that it is proceeding to the dissolution of the company with immediate effect.

5. That the undersigned GEDAR S.A., as liquidator of the company LINK VENTURE S.A. declares that all the liabilities of the company have been fully paid off.

6. That the undersigned GEDAR S.A., also declares that it is responsible for any eventual unknown liability of the company not yet paid off, and it declares irrevocably to assume, together with the company, the obligation to pay off any eventual unknown liability.

7. That the activity of the company has ceased, that the sole shareholder takes over all the assets of the company and that he will pay off any eventual unknown liability of the dissolved company; so that the liquidation of the company is done and closed.

8. That the undersigned grants discharge to the members of the board of directors and to the statutory auditor.

9. That the proxy holder or the notary may proceed to the cancellation of the company's share register.

10. That all the documents of the dissolved company will be kept during a period of five years at the registered office of FIGESTOR S.A. in Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le sept juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Guy Hornick, employé privé, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de GEDAR S.A., a company with registered office in Monrovia, 80 Broad Street, Libéria,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 2 juillet 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

1. Que la société LINK VENTURE S.A. inscrite au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 88.711, ayant son siège social à Luxembourg, 11, boulevard de la Foire, constituée suivant acte du notaire soussigné de résidence alors à Hesperange, en date du 22 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1491 du 16 octobre 2002, les statuts ayant été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 8 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 664 du 24 juin 2003.

2. Que le capital social de la société LINK VENTURE S.A. s'élève actuellement à EUR 92.000 (quatre-vingt-douze mille euros) représenté par 920 (neuf cent vingts) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, entièrement libérées.

3. Que la soussignée GEDAR S.A., est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société LINK VENTURE S.A.

4. Que par la présente, la soussignée GEDAR S.A., prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que la soussignée GEDAR S.A., en sa qualité de liquidateur de la société LINK VENTURE S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que la soussignée GEDAR S.A., déclare qu'elle est responsable des éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, et elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il règlera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9. Que le mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de FIGESTOR S.A. à Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Hornick, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2004, vol. 144S, fol. 35, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

G. Lecuit.

(064952.3/220/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**BORMIOLI ROCCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 15.620.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(064627.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

**BORMIOLI ROCCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 15.620.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 juin 2004*

*Résolution*

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Pietro Feller décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 16 juin 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Franco Boni, administrateur de société, demeurant à Reggio Emilia (Italie), président et administrateur-délégué;
- M. Pietro Feller, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01136. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064588.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2004.

**LEPONT LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 11.803.

*Extrait des résolutions adoptées en date du 15 juillet 2004,  
lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société*

- Le démission de Yvette Hamilius en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été cooptée en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Thierry Triboulot, employé privé, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Marion Muller, employée privée, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour publication et réquisition.

LEPONT LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01566. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(065215.3/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**OUTRE-MER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 59.166.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(065077.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**OUTRE-MER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 59.166.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 2004*

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président.

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00601. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065078.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 51.166.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(065082.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 51.166.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Alexander J. Van Puijenbroek, demeurant à B-2391 Poppel, Président;

- Monsieur Eduard H. Van Puijenbroek, demeurant à B-2380 Ravels;

- Monsieur Marnix J. Van Puijenbroek, demeurant à B-2381 Weelde.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- Monsieur Josephus J.C. Jochems, demeurant à NL-5051 HC Goirle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00613. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065081.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**SWILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.  
R. C. Luxembourg B 32.570.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SWILUX S.A.

G. Piscaglia

Directeur

(064991.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**SWILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.  
R. C. Luxembourg B 32.570.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2004*

- L'Assemblée prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- Les comptes annuels au 31 décembre 2003 sont approuvés.

Le résultat net est réparti comme suit:

	EUR
- Résultat de l'exercice 2003 .....	1.437.509,28
- Résultat reporté	-6.763.189,31
- Soit une perte à reporter de	-5.325.680,03

- L'Assemblée Générale décide de pourvoir au remplacement de Monsieur Paul Gengler, décédé le 10 mars dernier et de nommer Monsieur Romain Mannelli domicilié 94, rue du Fossé à L-4123 Esch-sur-Alzette, en qualité d'Administrateur.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2007.

Pour avis sincère et conforme

G. Piscaglia

Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06059. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(064971.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**GESECALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.  
R. C. Luxembourg B 55.157.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GESECALUX S.A.

G. Piscaglia

Directeur

(064983.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**MEERSEL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.981.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT00981, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

*Pour MEERSEL HOLDING S.A., Société Anonyme*

H. de Graaf

Administrateur

(065196.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**BEL CANTO BUSINESS GENERATORS S.A. SOPARFI (B.C.B.G. S.A.), Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 40.740.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

(065232.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BEL CANTO BUSINESS GENERATORS S.A. SOPARFI (B.C.B.G. S.A.), Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 40.740.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 22 juillet 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Les mandats de Rocco Arcidiaco, administrateur-délégué, Pascal Arcidiaco et Claude Klissing, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 se compose comme suit:

- Rocco Arcidiaco, demeurant à 11, rue Celestin Schivre, F-57100 Thionville-Guentrange, administrateur-délégué,
- Pascal Arcidiaco, demeurant à 35, Clos des Sorbiers, F - Marly,
- Claude Klissing, demeurant à 7, rue du Vieux Chêne, F-57070 Saint-Julien-lès-Metz.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 est:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

BEL CANTO BUSINESS GENERATORS S.A.

SOPARFI (B.C.B.G. S.A.)

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065198.3/717/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**METTY WEYRICH & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9416 Vianden, 6, rue des Jardins.  
R. C. Luxembourg B 102.060.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 6 août 2004, réf. DSO-AT00050, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 9 août 2004.

Signature.

(902740.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**GRAND BAZAR SCHIRTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9240 Diekirch, 19, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 93.173.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS08996, a été déposé au registre de commerce et de et à Diekirch, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

*Pour ordre*

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(902720.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 août 2004.

---

**AURALIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 87.711.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

(065231.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**AURALIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 87.711.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 19 juillet 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Les mandats de Patrick Dehove, administrateur-délégué, Philippe Marteau et Fabienne Schoepflin, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 se compose comme suit:

- Patrick Dehove, entrepreneur, demeurant à 41, place de la Carrière, F-54000 Nancy, administrateur-délégué,
- Philippe Marteau, directeur technique, demeurant à 55, route de Plapeville, F-57000 Metz,
- Fabienne Schoepflin, directrice commerciale, demeurant à 41, place de la Carrière, F-54000 Nancy.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 est:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

AURALIS S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01554. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(065229.3/717/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**ZENTRALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 17, Op d'Schleid.  
R. C. Luxembourg B 93.297.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 6 août 2004, réf. DSO-AT00068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 août 2004.

Signature.

(902721.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 août 2004.

---

**BESTIN REALTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 45.589.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(065187.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BESTIN REALTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 45.589.

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 2003 à 10 heures précises  
au 13, rue Bertholet, Luxembourg*

Sont adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par une perte de USD 105.843,-.

L'Assemblée Générale décide d'ajouter cette perte à celle de l'année précédente, soit USD 919.277,- et de reporter cette perte au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

L'Assemblée Générale donne par votes spéciaux, décharge aux Administrateurs de leur mandat pour l'exercice écoulé et décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de sa mission au cours de ce même exercice.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

MCS

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065199.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**SOCIETE DE GERANCE MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 70.596.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01577, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

(065234.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**SOCIETE DE GERANCE MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 70.596.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 24 mai 2004*

Les comptes clôturés au 30 juin 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2003.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Marc Muller, Pascale Loewen et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2009 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement à 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2009 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

SOCIETE DE GERANCE MARITIME S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065228.3/717/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**STOLZHECK S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-3448 Dudelange, 36, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 78.727.

L'an deux mil quatre, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme STOLZHECK S.A, qui avait son siège social à L-3939 Mondercange, 3, rue des Romains, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 13 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 359 du 16 mai 2001, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 78.727.

*Bureau*

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Madame Agnès Gauthier-Ribler, employée privée, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Claude Erpelding, employé privé, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marcel Laurent, agent immobilier, demeurant à L-3448 Dudelange, 36, rue Dicks.

*Composition de l'assemblée*

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

*Exposé du Président*

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de la société à L-3448 Dudelange, 36, rue Dicks avec effet au 8 avril 2004 et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

2. Acceptation de la démission d'un des administrateurs de la société et décharge.

3. Nomination d'un nouvel administrateur.

II.- Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

*Constatation de la validité de l'assemblée*

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Ensuite le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

*Résolutions*

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société, avec effet au 8 avril 2004, à L-3448 Dudelange, 36, rue Dicks.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société aura désormais la teneur suivante:

«Le siège de la société est établi à Dudelange.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Vincent Zappone, employé privé, demeurant à Mondercange, de sa fonction d'administrateur de la société depuis le 8 avril 2004.

L'assemblée lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'au 8 avril 2004.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur avec effet au 8 avril 2004, en remplacement de Monsieur Vincent Zappone:

- Monsieur Jean-Marie Kontz, gérant de sociétés, né le 17 octobre 1958 à Dudelange, demeurant à L-3448 Dudelange, 37, rue Dicks.

Son mandat d'administrateur expirera immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2006.

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

*Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: A. Gauthier-Ribler, C. Erpelding, M. Laurent, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, vol. 144S, fol. 64, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 août 2004.

T. Metzler.

(064909.3/222/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**STOLZHECK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3448 Dudelange, 36, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 78.727.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 août 2004.

T. Metzler.

(064913.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BESTIN H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 38.509.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(065186.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BESTIN H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 38.509.

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 2003 à 11 heures précises  
au 13, rue Bertholet, Luxembourg*

Sont adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par une perte de EUR 21.532,-.

L'Assemblée Générale décide d'additionner ce bénéfice à celui de l'année précédente, soit EUR 5.823,- et de reporter ce bénéfice au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

L'Assemblée Générale donne par votes spéciaux décharge aux Administrateurs de leur mandat pour l'exercice écoulé et décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de sa mission au cours de ce même exercice.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

MCS

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065197.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BRIGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.734.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01586, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

(065241.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BRIGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 76.734.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

(065239.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**CAMPING FUUSSEKAUL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 4, Fuussekaul.  
R. C. Luxembourg B 95.899.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902732.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**TAKE OVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.  
R.C. Luxembourg B 79.090.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire  
tenue au siège social en date du 25 juin 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Yvano d'Andrea, Marc Muller et Pascale Loewen, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 se compose comme suit:

- Yvano d'Andrea, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Viale Verbano, 7, CH-6602 Muralto-Locarno

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

TAKE OVER S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065203.3/717/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE FRANCAISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 45.245.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01271, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065166.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**COMPAGNIE FINANCIERE FRANCAISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 45.245.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 29 juillet 2004 que:

\* Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Maître Charles Duro, avocat, 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg;
- Maître Marianne Goebel, avocat, résidant 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg;
- Maître Philippe Morales, avocat, résidant 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

\* A été réélue aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société:

- la société FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01274. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(065172.3/317/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**IMPC SELECTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 72-80, avenue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 95.036.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire  
tenue au siège social en date du 28 juin 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Les mandats de Isabelle Huon de Kermadec, administrateur-délégué, Maÿlis Perret du Cray et Lionel Perret du Cray, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 se compose comme suit:

- Isabelle Huon de Kermadec, directeur administratif et financier, demeurant à 58, rue Jeanne d'Arc, F-54000 Nancy, administrateur-délégué

- Maÿlis Perret du Cray, sans état, demeurant à 58, rue Jeanne d'Arc, F-54000 Nancy

- Lionel Perret du Cray, administrateur de sociétés, demeurant à 58, rue Jeanne d'Arc, F-54000 Nancy,

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 est:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

IMPC SELECTION S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01552. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(065207.3/717/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**BESTIN S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 36.518.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(065189.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**BESTIN S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 36.518.

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue le 14 avril 2003 à 10 heures précises  
au 13, rue Bertholet, Luxembourg*

Sont adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par une perte de USD 91.498,-.

L'Assemblée Générale décide d'additionner cette perte à celle de l'année précédente, soit USD 1.216.642,- et de reporter cette perte au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

L'Assemblée Générale donne par votes spéciaux, décharge aux Administrateurs de leur mandat pour l'exercice écoulé et décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de sa mission au cours de ce même exercice.

L'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la société.

Luxembourg, le 14 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

MCS

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065200.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**COMPTABILITE, GESTION ET TRANSACTIONS IMMOBILIERES C.G.T.I. S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Grevenmacher, 5, An de Längten.  
H. R. Luxemburg B 65.708.

Im Jahre zweitausendvier, am vierzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, mit Amtwohnsitz in Luxemburg-Bonneweg,

Hat sich die außerordentliche Hauptversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft COMPTABILITE, GESTION ET TRANSACTIONS IMMOBILIERES C.G.T.I. S.A., mit Sitz in Grevenmacher, Zone Industrielle Régionale Potaschberg, 5, an de Längten, eingefunden.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Christine Doerner, mit Amtwohnsitz in Bettemburg, am 27. Juli 1998, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 760 vom 20. Oktober 1998, Seite 36.460, abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Christine Doerner, am 27. Oktober 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 11 vom 8. Januar 1999, Seite 515, abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar André Schwachtgen, mit Amtwohnsitz in Luxemburg, am 18. Februar 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 358 vom 20. Mai 1999, Seite 17184, und abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Christine Doerner, am 21. Dezember 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 593 vom 1. August 2001, Seite 28419.

Die Gesellschaft ist im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 65.708 eingetragen.

*Vorstand*

Die Versammlung wird um 8.30 Uhr, unter dem Vorsitz von Herrn Patrick Chantrain, geschäftsansässig in Grevenmacher, ZIR Potaschberg, 5, an de Längten, eröffnet.

Der Vorsitzende bestimmt zur Sekretärin Frau Céline Bour, geschäftsansässig in Grevenmacher, ZIR Potaschberg, 5, an de Längten.

Die außerordentliche Hauptversammlung bestellt zur Stimmzählerin Frau Rina Breininger, geschäftsansässig in Grevenmacher, ZIR Potaschberg, 5, an de Längten.

### *Zusammensetzung der Versammlung*

Bei der heutigen außerordentlichen Hauptversammlung sind die in der Anwesenheitsliste mit Namen, Vornamen, Wohnort beziehungsweise Gesellschaftsbezeichnung und Gesellschaftssitz, sowie der Anzahl der ihnen gehörenden Aktien bezeichneten Aktionäre anwesend oder vertreten.

Die Anwesenheitsliste wird vom Vorstand angefertigt.

Sämtliche in der Anwesenheitsliste aufgeführten Vollmachten verbleiben an vorliegender Urkunde zum Zwecke der Registrierung als Anlage, nachdem sie von den Vorstandsmitgliedern und dem beurkundenden Notar ne varietur unterschrieben wurden.

### *Erklärung des Vorsitzenden*

Der Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab und ersucht den Notar dieselben zu beurkunden:

I.- Die heutige außerordentliche Hauptversammlung hat sich mit der folgenden Tagesordnung zu befassen:

#### *Tagesordnung*

1. Umänderung der Satzung in deutscher Sprache, und insbesondere Umänderung des Gesellschaftszwecks, gemäß dem in Anlage zur Einberufung der Gesellschafterversammlung beigelegten Muster,
2. Kenntnisnahme des Rücktritts von Herrn Uwe Kohley als Verwaltungsratsmitglied,
3. Bestellung von Herrn Dirk Weihe mit sofortiger Wirkung zum neuen Mitglied des Verwaltungsrats,
4. Ermächtigung an den Verwaltungsrat, Frau Stefanie Britz mit der täglichen Geschäftsführung für den Bereich Buchhaltung zu beauftragen,

II.- Das Grundkapital der Gesellschaft ist zur Zeit in 1.250 (eintausendzweihundertfünfzig) Aktien von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) eingeteilt. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, daß sämtliche Aktien der Gesellschaft in der gegenwärtigen Versammlung vertreten sind. Demnach ist es nicht erforderlich, Rechenschaft über die Form der Einberufungen abzugeben.

### *Feststellung der Gültigkeit der außerordentlichen Hauptversammlung*

Die vom Vorsitzenden abgegebenen Erklärungen wurden von der Stimmzählerin überprüft und von der außerordentlichen Hauptversammlung für richtig befunden.

Die außerordentliche Hauptversammlung erkennt sich als rechtmäßig einberufen und fähig an, rechtsgültig über die vorliegende Tagesordnung zu beraten.

### *Beschlüsse*

Nach vorhergehender Beratung hat die außerordentliche Hauptversammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

#### *Erster Beschluss*

Die außerordentliche Hauptversammlung beschließt die Niederlegung der Satzung in französischer Sprache, eine komplette Umänderung der Satzung in deutscher Sprache, um insbesondere den Gesellschaftszweck abzuändern.

Die Satzung der Gesellschaft hat ab jetzt folgenden Wortlaut:

### **«Kapitel I. Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck**

**Art. 1.** Es wird eine Gesellschaft gegründet in Form einer Aktiengesellschaft und unter der Bezeichnung COMPTABILITE, GESTION ET TRANSACTIONS IMMOBILIERES C.G.T.I. S.A.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Grevenmacher.

Der Verwaltungsrat hat die Befugnis, Büros, Verwaltungszentren, Niederlassungen, Filialen und Tochtergesellschaften überall, wo er es nötig findet, zu eröffnen, sowohl in Luxemburg als auch im Ausland.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung an Dritte hat durch die Organe zu erfolgen, welche am besten geeignet sind, dies unter den gegebenen Umständen zu tun.

**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Aktionäre aufgelöst werden. Hierzu ist die gleiche Mehrheit erforderlich wie bei der Abstimmung über Satzungsänderungen.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Erbringung von Dienstleistungen im Bereich der Buchführung im weitesten Sinne. Dies beinhaltet insbesondere auch die Anfertigung von Lohnabrechnungen und die Führung von Lohnkonten sowie alle damit zusammenhängende administrative Tätigkeiten.

Darüber hinaus ist Gegenstand der Gesellschaft, die Erbringung der nachfolgenden Leistungen im Bereich der Informationstechnologie: Beratung, Systemintegration, Hosting und Applikationsservices.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, alle finanzielle und geschäftliche Aktivitäten auszuüben, die mit ihrem Gesellschaftszweck zusammenhängen oder diesen fördern.

### **Kapitel II. Gesellschaftskapital - Aktien**

**Art. 5.** Das Grundkapital der Gesellschaft beträgt EUR 31.250,- (einunddreissigtausendzweihundertfünfzig Euro) und ist eingeteilt in 1.250 (eintausendzweihundertfünfzig) Aktien zum Nennwert von EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro).

Die Aktien sind Inhaberaktien.

Das Grundkapital kann durch Beschluss der Hauptversammlung erhöht oder herabgesetzt werden. Die Hauptversammlung wird unter denselben Bedingungen abstimmen, wie bei einer Satzungsänderung.

Die Gesellschaft kann im Rahmen und unter den im Gesetz vorgesehenen Bedingungen ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

**Art. 6.** Die Gesellschaft wird nur einen Träger pro Aktie anerkennen; für den Fall, wo eine Aktie mehreren Personen gehört, hat die Gesellschaft das Recht die Ausübung aller Verfügungsrechte, welche dieser Aktie anhaften, zu suspendieren, und zwar so lange, bis der Gesellschaft gegenüber ein einziger Eigentümer ernannt wird; die gleichen Regeln werden angewandt für den Fall eines Konflikts zwischen Nutznießer und Nackteigentümer, oder zwischen Bürgschaftsgeber und Bürgschaftsnehmer.

### **Kapitel III. Verwaltung - Überwachung der Gesellschaft**

**Art. 7.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen, und welche von der Hauptversammlung der Aktionäre für eine Dauer ernannt werden, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, und welche jederzeit abberufen werden können.

Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse um alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen im Interesse der Gesellschaft vorzunehmen.

Aufgaben und Verantwortung des Verwaltungsrats ergeben sich im Rahmen der vorgegebenen Gesellschaftsziele aus dem Gesetz und der Satzung.

Der Verwaltungsrat kann unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden und falls er es so beschliesst, einen oder mehrere stellvertretende Vorsitzende wählen.

**Art. 8.** Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse um alle Handlungen vorzunehmen, welche für die Leitung, Verwaltung oder gar Verfügung der Gesellschaft notwendig sind.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied ein oder mehrere andere Verwaltungsratsmitglieder vertreten kann.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des Vorsitzenden ausschlaggebend.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern.

Der Verwaltungsrat kann einem oder mehreren seiner Mitglieder Vollmachten erteilen. Er kann Bevollmächtigte mit bestimmten Vollmachten ernennen und sie jederzeit abberufen.

In Dringlichkeitsfällen sind schriftlich, nach vorheriger mündlicher Beratung, gefasste Beschlüsse, die von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben sind, genau so rechtswirksam wie anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasste Beschlüsse. Solche Unterschriften können auf einem einzelnen Dokument oder auf mehrfachen Abschriften eines identischen Beschlusses stehen und können durch Brief, Telefax, Telegramm oder Fernschreiben bestätigt werden.

**Art. 9.** Die Überwachung der Gesellschaftstätigkeit unterliegt einem oder mehreren Kommissaren oder Wirtschaftsprüfern, welche von der Hauptversammlung ernannt werden, die ihre Zahl, ihre Vergütung und ihre Amtszeit bestimmt. Diese Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten. Abtretende Kommissare oder Wirtschaftsprüfer können wiedergewählt werden. Sie können beliebig abberufen werden.

### **Kapitel IV. Geschäftsjahr - Hauptversammlung**

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 11.** Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am ersten Mittwoch des Monats März um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

### **Kapitel V. Allgemeine Bestimmung**

**Art. 12.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf die späteren Änderungen.»

#### *Zweiter Beschluss*

Die außerordentliche Hauptversammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Uwe Kohley als Mitglied des Verwaltungsrats zur Kenntnis und erteilt ihm für die Ausübung seines Mandats Entlastung.

#### *Dritter Beschluss*

Die außerordentliche Hauptversammlung beschließt, Herrn Dirk Weihe, geboren am 16. August 1967 in Hannover (Deutschland), wohnhaft in D-22149 Hamburg, Liliencronstraße 65, mit sofortiger Wirkung zum neuen Mitglied des Verwaltungsrats der Gesellschaft zu bestellen. Das Mandat endet am Datum der jährlichen Hauptversammlung des Jahres 2006.

#### *Abschluss*

Die außerordentliche Hauptversammlung beschließt, den Verwaltungsrat zu ermächtigen, Frau Stefanie Britz, geboren am 2. Juli 1967 in Saarburg (Deutschland), wohnhaft in D-54298 Igel, Am Gänsacker 12, mit der täglichen Geschäftsführung für den Bereich Buchhaltung zu beauftragen.

#### *Abschluss*

Nach Erledigung der Tagesordnung, schließt der Vorsitzende die außerordentliche Hauptversammlung.

#### *Kosten*

Die Kosten die der Gesellschaft auf Grund vorliegender Urkunde anfallen, werden auf EUR 1.200,- (eintausendzweihundert Euro) abgeschätzt.

Hierüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg-Bonneweg, in der Amtsstube, im Jahre, Monat und am Tage, wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesen haben die Erschienenen zusammen mit dem beurkundenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Chantrain, C. Bour, R. Breininger, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, vol. 144S, fol. 43, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 4. August 2004.

T. Metzler.

(064899.3/222/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**COMPTABILITE, GESTION ET TRANSACTIONS IMMOBILIERES C.G.T.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Grevenmacher, 5, An de Lântgen.

R. C. Luxembourg B 65.708.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Bonnevoie, le 4 août 2004.

T. Metzler.

(064903.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**FREDCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.120.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(065089.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**FREDCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.120.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président;

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065086.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**LOTHARINGEN FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 17.631.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(065094.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**FAR SUD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 87.081.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01263, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(065163.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**GENIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 69.769.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2004.

Signature.

(065098.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**CRIMSON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 79.488.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2004, réf. LSO-AT00609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

Signature.

(065103.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**COMMERCE MARKETING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 66.639.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire  
tenue au siège social en date du 28 mai 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Les mandats de Marc Muller, président du Conseil d'Administration, Pascale Loewen et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 se compose comme suit:

- Marc Muller, président du Conseil d'Administration, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

- Marion Muller, employée, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

COMMERCE MARKETING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2004, réf. LSO-AT01563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065221.3/717/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**MENUISERIE MELSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9176 Niederfeulen, 60, route de Bastogne.  
R. C. Luxembourg B 99.429.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902728.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**FUUSSEKAUL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 4, Fuussekaul.  
R. C. Luxembourg B 92.206.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902729.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**ROSE VELTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9557 Wiltz, 6, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 54.343.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 4 août 2004, réf. DSO-AT00043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
*Pour la Société ROSE VELTE S.A.*

Signature

(902734.3/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

---

**VETCO LUXEMBOURG FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 102.160.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the fifth of July.  
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

(1) VETCO GROUP LIMITED, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 10, Upper Bank Street, London E14 5JJ and registered in England under the number 4825399.

here represented by Mrs Flora Chateau, jurist, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The aforesaid proxies, being initialled ne varietur by the proxyholders and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

**Name - Corporate Objectives - Registered Office - Duration**

**Art. 1. Form, Corporate Name**

There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 5, 7 and 12 the exceptional rules applying to single shareholder companies.

The Company will exist under the corporate name of VETCO LUXEMBOURG FINCO, S.à r.l.

**Art. 2. Corporate Objectives**

The purpose of the Company is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any warrants, securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees to lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, or to any other company. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets, to perform any operation which is directly or indirectly related its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company may borrow and raise funds for the purpose listed above.

The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

**Art. 3. Registered Office**

The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers

**Art. 4. Duration**

The Company is established for an unlimited duration.

The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Capital - Shares****Art. 5. Corporate Capital**

5.1. The share capital is fixed at USD 16,000 (sixteen thousand US Dollars), represented by 400 (four hundred) shares having a nominal value of USD 40 (forty US Dollars) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 12 of the Articles.

5.2. The Company has an un-issued but authorised capital of a maximum amount of USD 144,000 (one hundred forty-four thousand US Dollars) to be used in order to issue convertible loan(s).

5.2.1. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers is authorised to issue convertible loan(s) in one or several times, within the limits of the authorised capital clause as described in the present Article 5.2, in favour of the existing shareholder(s) or of any other person as approved by the shareholders (in case of plurality of shareholders) by resolution adopted in compliance with article 189 paragraph 1 of the Law.

5.2.2. This authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the incorporation deed of the Company of 5 July 2004.

5.2.3. At any time in the future, the manager, or in case of plurality of managers, board of managers, is authorised to proceed to the increase of the share capital of the Company by result of the conversion of the convertible loan(s) into shares.

5.2.4. In particular, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may issue the shares subject to the constitution of a share premium, the amount and the allocation of which will be established by the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers in compliance with the terms and conditions of the convertible loan(s).

5.2.5. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may delegate to any duly authorised person the duties of accepting the conversion election. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers shall designate the person to whom a power of attorney is granted to have the increase of capital and the issue of shares recorded by a notary by virtue of a notarial deed on the basis of all the necessary documents evidencing the decision of the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, the above power of attorney and the subscription of the shares.

5.2.6. Each time an increase of share capital is enacted by virtue of a notarial deed pursuant to a decision of the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, the present article 5 shall be deemed to be amended accordingly.

**Art. 6. Shares**

Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **Art. 7. Transfer of Shares**

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

### **Management**

#### **Art. 8. Board of Managers**

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»). The board of managers will be composed of one or more manager(s) A and one or more manager(s) B.

The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

#### **Art. 9. Powers of the Board of Managers**

In dealing with third parties, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager. In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by the joint signature of one manager A and one manager B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

#### **Art. 10. Meetings and Decisions of the Board of Managers**

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. A manager may be represented by another member of the board of managers at meetings of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall require a simple majority. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

#### **Art. 11. Liability of the Managers**

The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

### **Shareholders Decisions**

#### **Art. 12. Shareholders Decisions**

The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

### **Financial Year - Balance Sheet**

#### **Art. 13. Financial Year**

The Company's financial year begins on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

#### **Art. 14. Financial Statements**

At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### **Art. 15. Distribution Rights**

1.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The shareholders upon recommendation of the board of managers may decide to make a distribution of interim dividends. A decision to distribute interim dividends may only be taken on the basis of interim financial statements (balance sheet and profit and loss account) which evidence that the Company has sufficient distributable amounts to fund the distribution.

The amount capable of being distributed by way of an interim distribution shall not exceed the amount of net profits realised since the close of the last business year preceding the distribution (provided the annual financial statements pertaining to that year have been approved), increased by profits carried forward and amounts drawn from available free reserves, and reduced by losses carried forward and amounts to be allocated to the legal reserve.

#### **Winding-up - Liquidation**

##### **Art. 16. Winding-up, Liquidation**

The Company may be dissolved by a decision of the shareholder(s).

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

#### **Applicable law**

##### **Art. 17. Applicable Law**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory Provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2004.

#### *Subscription - Payment*

All the 400 shares representing the capital have been subscribed by VETCO GROUP LIMITED, prenamed.

All the 400 shares have been fully paid up in cash, therefore the amount of USD 16,000 (sixteen thousand US Dollars) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euros.

#### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration:

- Manager A: M. Alain Lam, auditor («réviseur d'entreprises»), residing at 24, rue du Dr Ernest Feltgen, L-7531 Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, and

- Manager B: M. Patrick John Kennedy, director, residing at 13 Gladwell Road, N8 9AA London, United Kingdom.

In accordance with article 9 of the articles of association, the Company shall be bound towards third parties by the joint signature of one manager A and one Manager B.

2) The Company shall have its registered office at L-1526 Luxembourg, 50 Val Fleuri.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le cinq juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

VETCO GROUP LIMITED, une société privée à responsabilité limitée (private limited liability company) constituée et existante selon le droit de l'Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social à 10 Upper Bank Street, Londres E14 5JJ et enregistré en Angleterre sous le numéro 4825399,

Représentée aux présentes par Madame Flora Château, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Dénomination - Objet - Siège - Durée**

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination Sociale**

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 5, 7 et 12, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

La Société a comme dénomination VETCO LUXEMBOURG FINCO, S.à r.l.

#### **Art. 2. Objet Social**

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition de tous options (warrants), titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur; l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle a un intérêt, de tous concours, prêts, avances ou garanties; de prêter des fonds, y compris les produits résultants de tous emprunts et/ou émissions d'obligations à ses filiales, ou à toute autre société. Elle peut également émettre des garanties et donner des sûretés en faveur de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales ou de toute autre société. La Société peut par ailleurs gager, transférer, nantir ou autrement constituer des sûretés sur partie ou tous ses biens, accomplir toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans bénéficier toutefois du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La Société peut emprunter et rassembler des fonds afin d'accomplir l'objet tel que décrit ci-dessus.

La Société peut également faire toutes opérations commerciales, techniques et financières, destinées directement ou indirectement à faciliter la réalisation de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

#### **Art. 3. Siège social**

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune par décision du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance est d'avis que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et notifiées à toute partie intéressée par le conseil de gérance.

#### **Art. 4. Durée**

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

### **Capital - parts sociales**

#### **Art. 5. Capital social**

5.1. Le capital social est fixé à seize mille Dollars Américains (16.000,- USD) représenté par quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars Américains (40,- USD) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 12 des présents Statuts.

5.2. La Société dispose d'un capital autorisé non émis d'un montant maximum de cent quarante quatre mille Dollars Américains (144.000,- USD) en vue de l'émission de prêt(s) convertible(s) en parts sociales.

5.2.1. Le gérant, ou en cas de pluralités de gérants, le conseil de gérance est autorisé à émettre en une ou plusieurs fois, dans les limites du capital autorisé tel que décrit dans le présent article 5.2. des prêt(s) convertible(s) en parts sociales en faveur des associés actuels ou de toutes autres personnes ayant été agréées par résolution des associés (en cas de pluralité d'associés) en conformité avec l'article 189 paragraphe 1 de la Loi.

5.2.2. L'autorisation expire cinq ans après la date de publication de l'acte constitutif de la Société du 5 juillet 2004.

5.2.3. A tout moment dans le futur, le gérant, ou en cas de pluralités de gérants, le conseil de gérance est autorisé à acter l'augmentation du capital social qui résultera de la conversion de prêt(s) convertible(s) en parts sociales.

5.2.4. En particulier, le gérant, ou en cas de pluralités de gérants, le conseil de gérance peut émettre les parts sociales avec prime d'émission dont le montant et l'allocation seront établis par le gérant, ou en cas de pluralités de gérants, le conseil de gérance conformément aux dispositions de prêt(s) convertible(s) en parts sociales.

5.2.5. Le gérant, ou en cas de pluralités de gérants, le conseil de gérance peut déléguer à toute personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les demandes de conversion. Le gérant, ou en cas de pluralités de gérants, le conseil de gérance désignera la personne à qui sera délégué le pouvoir de comparaître devant notaire aux fins de constater l'émission des parts sociales après conversion et l'augmentation du capital, sur base des documents nécessaires justifiant la

décision du gérant, ou en cas de pluralités de gérants, du conseil de gérance, la délégation de pouvoir et la souscription des parts sociales.

5.2.6. Chaque fois que l'augmentation du capital social de la Société suite à une décision du gérant, ou en cas de pluralités de gérants, du conseil de gérance est constatée par acte notarié, le présent article 5 des statuts de la Société sera automatiquement adapté.

#### **Art. 6. Parts sociales**

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### **Art. 7. Cession de parts sociales**

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

### **Gérance**

#### **Art. 8. Conseil de Gérance**

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance. Le conseil de gérance sera composé d'un ou de plusieurs gérants A et d'un ou de plusieurs gérants B.

Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

#### **Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance**

Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ont tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société est valablement engagée à l'égard des tiers par la seule signature de ce gérant. En cas de pluralités de gérants, la Société sera valablement engagée à l'égard des tiers par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura le pouvoir de donner des procurations spéciales pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

#### **Art. 10. Réunions et décisions du Conseil de Gérance**

Le conseil de gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, sa place sera remplacée par une élection parmi les gérants présents lors de la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants sont présents ou représentés. Un gérant peut être représenté par un autre gérant à des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer et prendre des décisions que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée par une majorité simple des gérants présents ou représentés. En cas de partage de voix, la voix du président sera prépondérante.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes y participant pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les gérants est aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée et tenue.

Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

#### **Art. 11. Responsabilité des Gérants**

Les membres du conseil de gérance ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

### **Décisions des associés**

#### **Art. 12. Décisions des Associés**

L'associé unique exerce tous pouvoirs qui sont dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

### **Exercice social - Comptes Annuels**

#### **Art. 13. Exercice Social**

L'exercice social commence chaque année le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **Art. 14. Comptes Sociaux**

A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

#### **Art. 15. Répartition des Bénéfices**

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Les associés, sur recommandation du conseil de gérance, peut décider de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes. Une décision de procéder à un versement d'acomptes sur dividendes ne peut être prise que sur base de documents financiers (bilan et compte de profits et pertes) qui démontre que la Société a des fonds distribuables suffisants pour procéder à la distribution.

Le montant susceptible d'être distribué par voie de dividendes intérimaires n'excédera pas le montant des bénéfices nets réalisés depuis la fin du dernier exercice financier précédent la distribution (pourvu que les comptes annuels de cet exercice aient été approuvés), augmenté des bénéfices reportés et des montants des réserves disponibles et diminué des pertes reportées et des montants à allouer à la réserve légale.

### **Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 16. Dissolution, Liquidation**

La Société peut être dissoute par décision des associé(s).

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

### **Loi applicable**

#### **Art. 17. Loi Applicable**

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

#### *Souscription - Libération*

Les 400 (quatre cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par VETCO GROUP LIMITED, prénommée.

Les 400 (quatre cents) parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de seize mille Dollars Américains (USD 16.000) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille Euro.

#### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Gérant A: M. Alain Lam, réviseur d'entreprises, résidant à 24, rue du Dr Ernest Feltgen, L-7531 Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, et

- Gérant B: M. Patrick John Kennedy, directeur, résidant à 13 Gladwell Road, N8 9AA Londres, Royaume-Uni.

Conformément à l'article 9 des statuts, la Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1526 Luxembourg, 50 Val Fleuri.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Château, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, vol. 144S, fol. 33, case 6. – Reçu 130,21 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

J. Elvinger.

(065381.3/211/405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

**HUSTING & REISER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8509 Redange-sur-Attert, 13, rue d'Ell.

R. C. Luxembourg B 2.572.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 août 2004, réf. DSO-AT00017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 9 août 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902731.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 août 2004.

**OSTERIA I DUE GALLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 95.583.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, réf. LSO-AS04484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Signature.

(064938.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

**DAXT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 102.159.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. BENISE CORPORATION, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), ici représentée par Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration elle délivrée en date du 7 mars 2002.

2. M<sup>e</sup> Marianne Goebel, prénommée.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination DAXT INTERNATIONAL S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille Euro (31.000,- EUR), représenté par soixante-deux (62) actions d'une valeur nominale de cinq cents Euro (500,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à un million Euro (1.000.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cinq cents Euro (500,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé dans la loi.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 4.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

**Art. 5.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

**Art. 6.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mardi du mois de mai à 9.00 heures, et pour la première fois en l'an deux mille et cinq. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

**Art. 7.** La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 9.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et

autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

**Art. 10.** La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 11.** Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.

**Art. 12.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille quatre.

**Art. 13.** Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

#### *Souscription et libération*

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital Libéré	Nombre d'actions
1) BENISE CORPORATION, prénommée: .....	30.500,-	30.500,-	61
2) Marianne Goebel, prénommée: .....	500,-	500,-	1
Total: .....	31.000,-	31.000,-	62

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente et un mille euro (31.000,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de mille cinq cents Euro.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg,

- Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg,

- Monsieur Emanuele Bozzone, administrateur de sociétés, demeurant à Mendrisio (Suisse)

3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

4. L'adresse de la société est fixée à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2010.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 9 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Goebel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, vol. 21CS, fol. 579, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2004.

J. Elvinger.

(065382.3/211/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2004.

---

**P. ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 50, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 97.246.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2004, réf. LSO-AS07537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 juillet 2004.

Signature.

(064942.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**LOCKE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 68.645.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(065212.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---

**LOCKE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 68.645.

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue le 7 juin 2004 à 16 heures précises  
au 13, rue Bertholet, Luxembourg*

Sont adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par une perte de EUR 10.947,-.

L'Assemblée Générale décide d'additionner cette perte à celle de l'année précédente, soit EUR 44.686,- et de reporter cette perte au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

L'Assemblée Générale donne par votes spéciaux, décharge aux Administrateurs de leur mandat pour l'exercice écoulé et décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de sa mission au cours de ce même exercice.

L'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la société.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MCS

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065204.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

---